#### **TARIFS**

**Une adhésion à l'association** (7€ pour une année civile) est facturée pour chaque famille venant une ou plusieurs journées au Centre de Loisirs. Cela permet à la famille de pratiquer toutes les autres activités proposées par l'association.

Régime Général et CAF							
Si votre Quotient Familial (QF) est compris entre	0	351	501	701	1001	1301	MSA, autres régimes, sans QF CAF
	350	500	700	1000	1300	Et +	
Coût Horaire	0.52	0.70	0.86	1.02	1.12	1.52	1.52
Repas + Goûter	3€						
Coût d'une journée de 8h avec repas	7.16	8.60	9.88	11.16	11.96	15.16	15.16

#### Quand-est-ce que je reçois ma facture? Comment?

La 1ère semaine du mois suivant l'accueil de votre enfant. Par mail, courrier ou en main propre.

#### Comment la régler?

Par des chèques vacances (ANCV), des chèques CESU, un chèque, un virement (coordonnées bancaires apparaissent sur la facture) ou des espèces.

#### Puis-je bénéficier d'aides?

**CE** (Comités d'Entreprise), « **bons vacances » de la MSA** (aides pour les familles sous le régime de la MSA), **le « Coup de Pouce pour les vacances »** (aides du Département mis en place pour les vacances d'été).

### **INSCRIPTIONS**

Les familles se rendent au siège de l'association pour remplir un dossier d'inscription et faire la visite des locaux du Centre de Loisirs (nous conseillons de la faire accompagnée de votre enfant).

Nous prenons les inscriptions sur les ouvertures d'accueil du secrétariat : **Période scolaire** : du Mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, le Mercredi de 7h30 à 18h30. **Période de vacances scolaires :** tous les jours de 7h30 à 18h30.

Inscrivez votre enfant au minimum 48h à l'avance; prévenez son absence avec un justificatif (sans quoi vous serez facturés 5€).













# CENTRE DE LOISIRS



# Association L'Oison ESPACE DE VIE SOCIALE

Pôle jeunesse 2, rue de la Tude St Amant

16190 Montmoreau

05.45.23.21.92

polejeunesse-montmorelien@orange.fr https://www.facebook.com/loisonpage/



#### Qui sommes-nous?

L'association L'oison a été créée en 2003 par un groupe de parents usagers du Centre de Loisirs et d'habitants du territoire. Soutenus par la Communauté de Communes, l'objectif initial a été d'apporter une réponse aux besoins de garde des familles.

## Le Centre de Loisirs, pour qui ?

Pour tous les enfants âgés de 2 ans et demi à 11 ans. Tout enfant peut être accueilli au Centre de Loisirs, dès lors qu'il suive un enseignement, qu'il soit à jour de ses vaccins et qu'il soit propre.

# 3 Groupes d'âge

Afin de respecter le rythme et les besoins des enfants accueillis, nous avons défini trois groupes d'âge : 3/6 Ans, 6/8 Ans, 8/11 Ans.



# A quelle heure je peux emmener mon enfant?

• Le matin : de 7h30 à 9h30

 Pour le repas : 11h30 pour les 3/6 ans et 12h pour les 6/8 et 8/11 ans

• L'après-midi : de 13h à 14h

# Le récupérer ?

• Fin de matinée : de 11h30 à 12h

• Fin de repas : de 13h à 14h

• Fin d'après-midi : de 16h30 à 18h30



## Qui s'occupe de vos enfants?

Caroline SUDRON

Directrice de l'association

Déborah GUITTONNEAU

Responsable du Centre de Loisirs Animatrice de l'Ecole Multisports

Laurine ROBERT

Animatrice des 3/6 ans

Claire BEAUDELOT

Animatrice des 3/6 ans

Marine NICOLAS

Animatrice des 6/8 Ans Animatrice du CLAS

Joakim ROUSSEAU

Animateur des 8/11 Ans

Animateur de l'Ecole Multisports

Fabienne GENDRON

Cuisinière

Nathalie NICOLLEAU

Personnel de service



#### Que fait-on au Centre de Loisirs?

On découvre, on s'amuse, on rencontre, on joue ...

# Nos objectifs pédagogiques

Eveiller la curiosité chez l'enfant

Permettre à l'enfant d'être acteur au sein de l'ALSH

Permettre à l'enfant d'entrer dans une démarche d'autonomie

Favoriser le vivre ensemble, la citoyenneté

(Photos libres de droits PIXABAY, FOTOMELIA)

Le projet pédagogique du centre de loisirs est consultable au siège de l'association.